DOSSIER DE PRESSE

Visite technique du 1er projet d'ombrière photovoltaïque de canal



Un projet pionnier au service de la transition énergétique

Mardi 10 novembre 2026

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

SCP

Un projet innovant à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

La Région Sud et la Société du Canal de Provence (SCP) présentent à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume le premier projet d'envergure de **couverture photovoltaïque de canal en France.**

Cette réalisation marque une étape majeure dans l'innovation énergétique en valorisant une infrastructure hydraulique existante pour produire de l'électricité renouvelable.

Elle s'inscrit dans le cadre de la concession régionale du canal de Provence, et participe à la maîtrise des coûts de production du service de l'eau.

Cette installation sur-mesure, d'une longueur de **71 mètres**, recouvre le canal ainsi que ses berges et illustre une approche nouvelle : **associer transport d'eau et production d'énergie sur un même ouvrage.**

Avec une puissance installée de **299 kWc** et une production estimée à **404 MWh/an**, ce démonstrateur représente environ **1 % de la consommation énergétique annuelle de la SCP.**

Il permet :

- de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 200 habitants en électricité verte ;
- d'améliorer la qualité de l'eau ;
- de tester une solution innovante en conditions réelles ;
- d'ouvrir la voie à un déploiement à plus grande échelle.

Ce projet incarne pleinement l'ambition portée par la Région Sud et la SCP : accélérer la transition énergétique grâce à des solutions concrètes de production d'énergie renouvelable adaptées aux territoires.







La stratégie énergétique de la SCP

Experte dans la gestion de l'eau, la SCP développe depuis plusieurs années les énergies renouvelables en lien direct avec les infrastructures hydrauliques.

Historiquement engagée dans l'hydroélectricité, elle exploite aujourd'hui **17 microcentrales**, pour une production d'environ **17 GWh/an**, appelée à progresser dans les prochaines années.

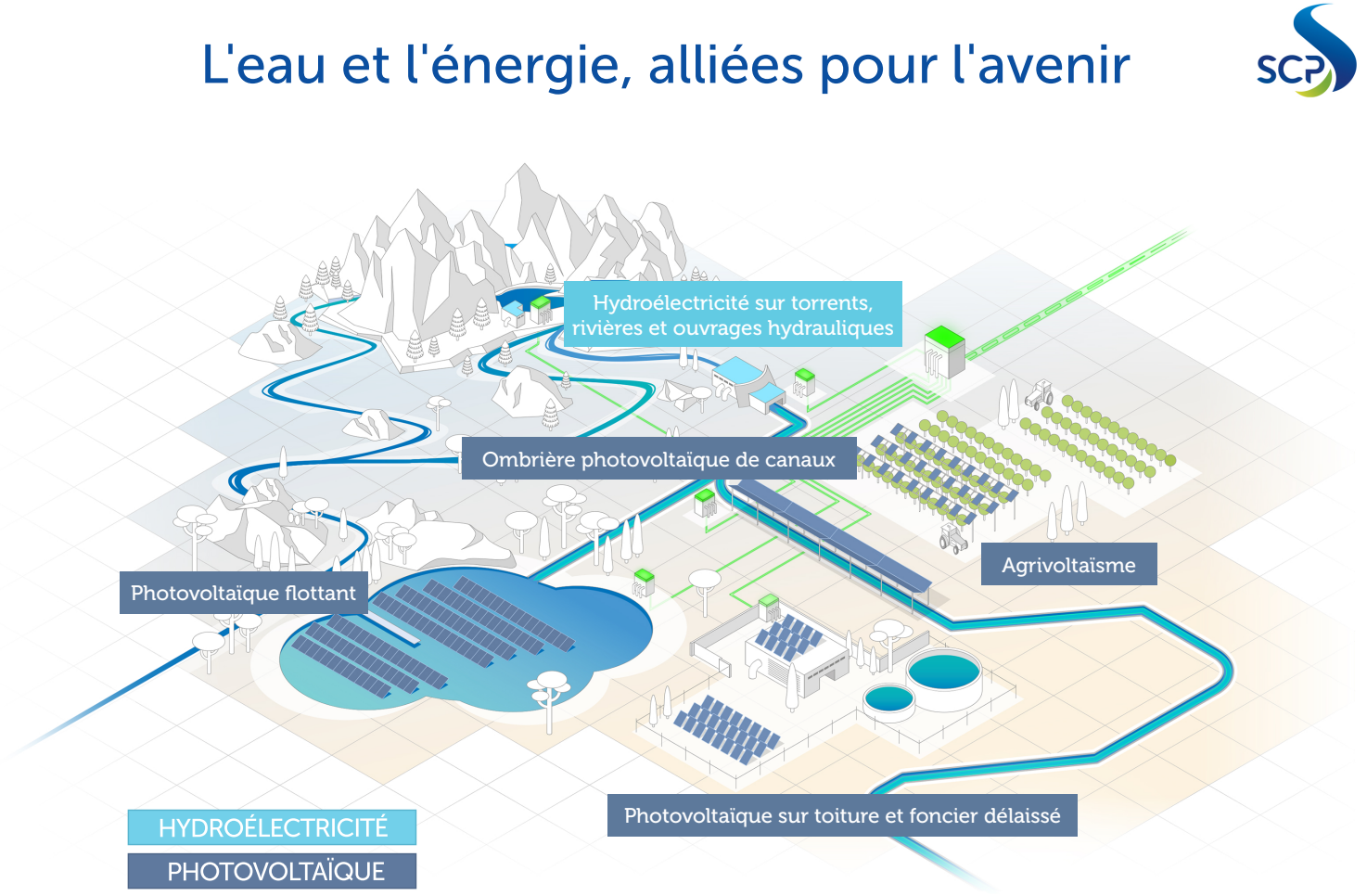
Depuis les années 2020, la SCP accélère le développement du photovoltaïque, afin de compléter ce socle.

Un objectif :

devenir une entreprise à énergie propre et positive pour atteindre l'autosuffisance en énergie électrique en produisant à terme plus de 40 GWh/an.

Cette ambition s'inscrit à la fois dans son projet d'entreprise Eau'Rizon 2027 et dans le contrat d'objectifs 2021-2027 de la concession régionale du canal de Provence en réponse aux orientations des plans Climat et Or Bleu portés par la Région Sud.

Cette dynamique est déjà engagée : la production d'énergies renouvelables a près de **doublé en cinq ans, passant de 9 à 17 GWh.**
La SCP développe des projets en lien avec la gestion de l'eau à travers l'hydroélectricité et le photovoltaïque :



Projets de production d'énergie renouvelable développés par la SCP

Le canal de Provence : un potentiel pour le photovoltaïque

Le canal de Provence, patrimoine hydraulique régional, compte **70 km de canaux à ciel ouvert,** offrant un potentiel structurant pour le développement solaire.

Le principe :

- valoriser une infrastructure existante avec un usage énergétique ;
- produire de l'électricité verte sans artificialiser de nouvelles surfaces ;
- améliorer la qualité de l'eau grâce à l'ombrage photovoltaïque.

>> Le projet présenté à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume constitue la première étape de ce programme.

Ce développement restera toutefois ciblé : environ **5 à 10 % des canaux** pourraient être concernés, compte tenu des contraintes techniques et réglementaires.

Des bénéfices sur la qualité de l'eau complémentaires

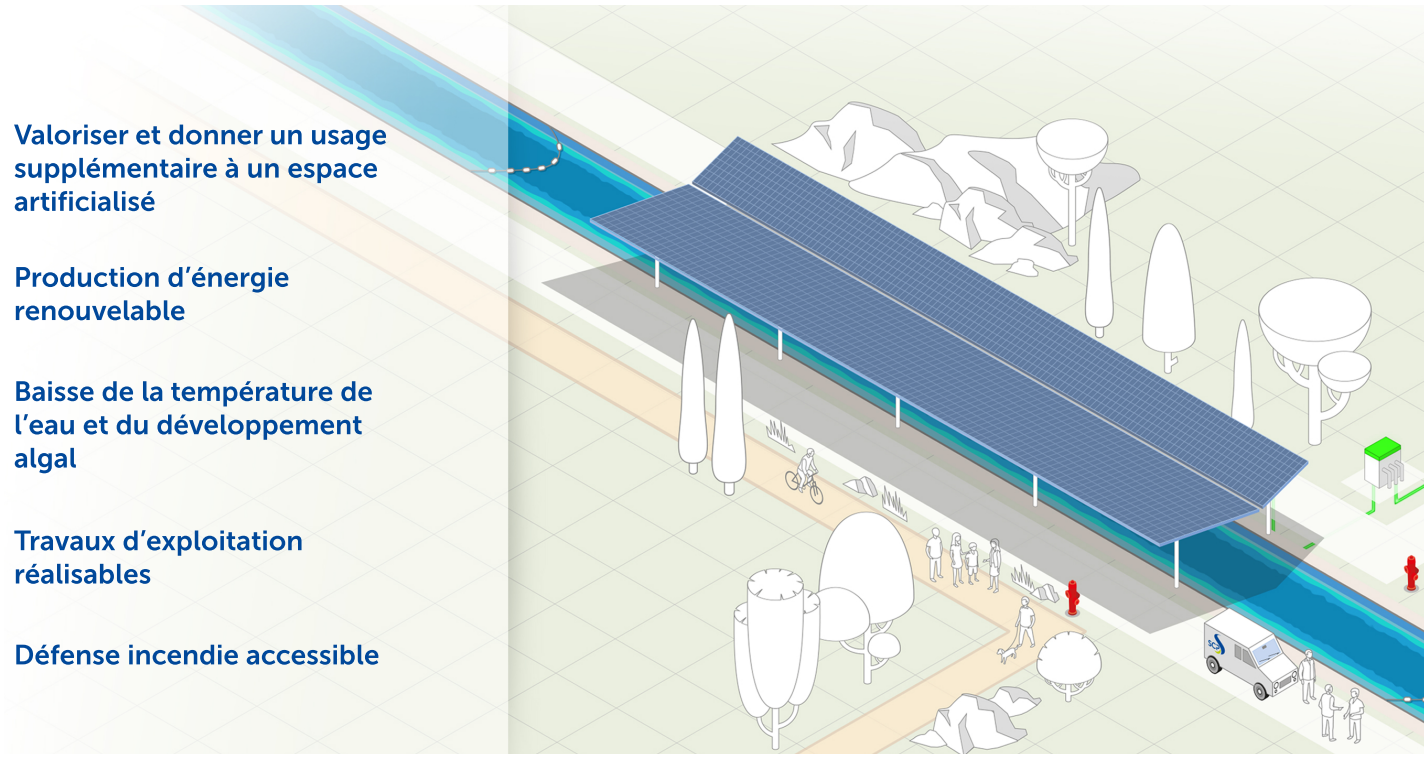
- limitation du développement des algues ;
- réduction de l'évaporation ;
- diminution de la température de l'eau.

Une approche responsable

La SCP privilégie des projets sur **des espaces déjà artificialisés**, en cohérence avec les recommandations de l'Etat et des associations, et en concertation avec les territoires.

Une maîtrise des coûts énergétiques

Le projet permet de produire localement de l'électricité verte intégrée à une boucle d'autoconsommation bénéficiant aux ouvrages de la concession régionale du canal de Provence. Cela contribue à maîtriser les coûts de production du service de l'eau.



À Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, un projet techniquement exigeant

Le démonstrateur incarne une réponse concrète à plusieurs défis :

Concevoir une structure adaptée

- prise en compte des contraintes du canal (largeur, accès, sécurité)
- installation linéaire spécifique
- adaptation aux conditions d'exploitation hydraulique

Garantir la sécurité contre le risque incendie

- prise en compte des prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS 83)
- intégration des contraintes dès la conception

Assurer la continuité du service de l'eau

- accès maintenu pour l'exploitation et la maintenance
- continuité de la mission de transport et de distribution de l'eau

S'intégrer dans son environnement spécifique

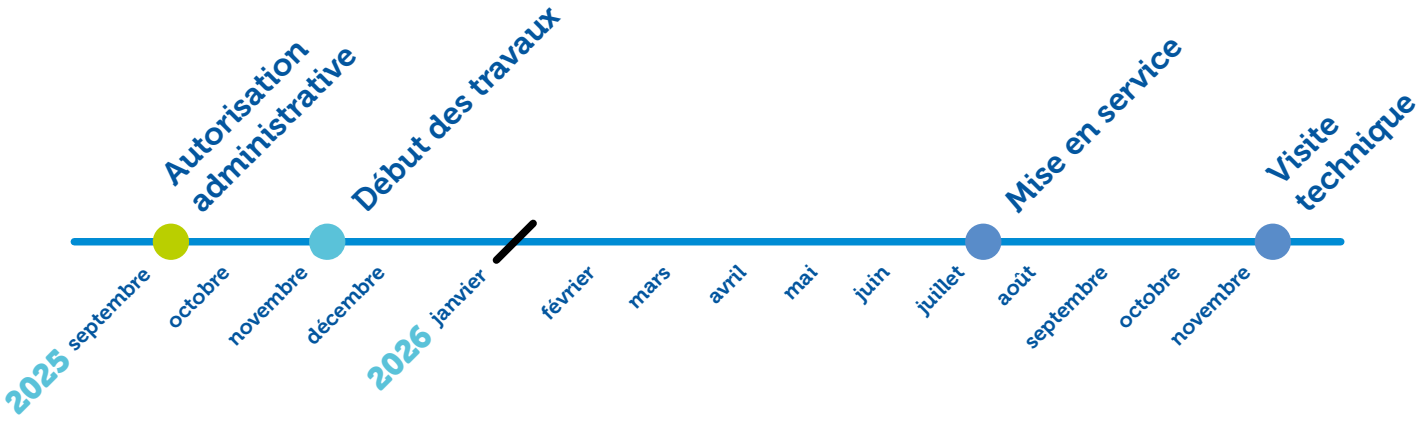
- prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers
- dialogue continu avec les collectivités et les riverains



Un projet pilote

Ce démonstrateur permet de tester et préparer le déploiement futur.

Données clés :





Photomontage

De la conception initiale à la réalisation, le démonstrateur photovoltaïque de Saint-Maximin illustre la concrétisation fidèle d'une solution innovante associant transport de l'eau et production d'énergie renouvelable.

ENTREPRISES TRAVAUX

Charpente métallique, Fondations, Voirie et Réseaux Divers (VRD) : INEO PROVENCE ET CÔTE D'AZUR

Electricité : SCAE

Terrassement : EUROVIA

Débroussaillage et espaces verts : BOURRELLY



Photo prise à la fin des travaux

Une dynamique au service des territoires

Ce projet démontre qu'il est possible de produire une énergie décarbonée en valorisant des infrastructures hydrauliques existantes afin de préserver les zones naturelles pour contribuer à la transition énergétique et répondre aux enjeux du changement climatique.

La Région Sud et la SCP confirment leur engagement en faveur d'une transition énergétique concrète, ancrée dans les territoires et fondée sur l'innovation.



À PROPOS DE LA RÉGION SUD

La Région Sud a fait de l'Or Bleu une priorité avec son Plan Climat « une COP d'avance » et son budget 100 % vert. Elle exerce depuis 2018 une mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques, aux côtés de l'Etat et de l'Agence de l'eau. En 2022, l'épisode de sécheresse a engendré des restrictions d'usage de l'eau pour les habitants. Afin d'améliorer leur lisibilité et leur compréhension, la Région Sud met en œuvre des mesures concrètes pour sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner dans les économies d'eau tout en contribuant à réduire les prélèvements dans les milieux naturels.

maregionsud.fr

À PROPOS DE LA SCP

Acteur de la transition écologique, la SCP engage, depuis plus de 60 ans, sa responsabilité, son innovation et sa performance au service des territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables. Elle relève le challenge quotidien de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires, contribuant ainsi à leur développement et à leur croissance économique. Son expertise lui permet d'apporter des solutions adaptées aux problématiques engendrées par le changement climatique. Que ce soit à l'échelle de la concession régionale du canal de Provence, en France et à l'international, la SCP répond aux besoins de ses clients les plus divers avec la même exigence. Elle innove pour préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau et accompagner l'optimisation de ses usages.

canaldeprovence.com



CONTACTS

Jessica Pillot
SCP (Société du Canal de Provence)
Tél. : 06 66 37 97 35 -jessica.pillot@canal-de-provence.com

Laurie Tichadelle
Région Sud
Tél. : 07 63 67 40 49 - ltichadelle@maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

SCP